LE FONDU ENCHAÎNÉ
Avril 2018

Mensuel d'information du
CAMERA CLUB DE GENEVE

Moulin à Poivre - Hôtel Calvy

5, ruelle du Midi -1207 Genève

www.cameraclubgeneve.ch

EDITORIAL

Vous trouverez en page 10 de ce journal un appel de notre trésorier Maurice Michon pour régler votre cotisation annuelle à notre club au plus tard jusqu'au 31 mai 2018.

Elle reste inchangée pour 2018 suite à la décision prise lors de notre Assemblée Générale du mardi 27 février 2018. J'attire votre attention sur le fait que les cotisations représentent le poste le plus important de nos recettes, elles sont donc vitales pour le club. Je vous remercie par avance de votre paiement dans le délai prévu.

Lors de la même AG, la majorité des membres a refusé le déménagement du domicile du club. Nous resterons donc au Moulin à Poivre et profitons des services que cet établissement nous offre.

La sortie amicale du mardi 17 avril à Hermance pour le tournage d'un film et le repas de midi organisée par Maurice Michon correspond au travail pratique que plusieurs membres ont suggéré pendant l'atelier du 20 février. Je souhaite beaucoup de succès à cet événement et espère qu'un nombre maximum de participants sera présent. Nous gardons encore un excellent souvenir la sortie de 2017. Et si certains n'ont vraiment pas d'idée ou ne se sentent pas la caméra baladeuse ce jour-là, mais aimeraient bien participer, ne serait-ce qu'à l'apéro et au repas de midi, c'est tout à fait possible. Par contre, et cela vaut pour tous, veuillez prendre contact avec Maurice pour vous inscrire de façon à réserver des places dans le restaurant.

Jeudi 26 avril à 20h30, notre club rendra visite au Caméra Club d'Annecy dans son local au Théâtre de l'Echange (voir détails à la page 2). Cette chouette tradition nous procure chaque année un grand plaisir et nous fait vivre des moments conviviaux avec nos amis annéciens chez qui nous sommes toujours très bien reçus. Là également j'espère que vous viendrez nombreux et que les films de notre programme auront du succès. Vous pouvez visiter le site internet www.sitecca.com pour trouver plus d'informations sur ce club ami.

Enfin, le Comité est toujours à la recherche d'une ou d'un secrétaire pour rédiger les rapports des réunions, la correspondance et les divers documents du club.

Un poste d'un vice-président serait également envisageable. Vous pouvez me contacter lors d'une soirée du club, par mail ou par téléphone sur mon mobile N° 079 958 20 12.

De plus je vous invite tous à présenter des idées originales pour organiser une soirée ou une journée didactique. Votre participation active rendra le club plus vivant et plus attractif.

Urs Schwitter, président

Au générique du présent numéro

	Page
Editorial	1
Programme du mois	2
Dates à retenir	3
Procès verbal de notre assemblée Générale du 27 février 2018	3-4-5-6
Blague du mois	6
Des nouvelles de Sorin / La sortie "Hors les murs" du CCG du 17 avril	7
Premier festival romand du court métrage d'Yverdon-les-Bains	8
Des critiques, oui, mais constructives G. Rossmann	9
L'Art dans tous ses états !	10
Ceci n'est pas un poisson d'avril ! / Comité et répartition des tâches	11
Fiche pour l'inscription de vos films	12

PROGRAMME
Avril 2018

Mardi 10 (séance décalée en raison des fêtes de Pâques)

Projections **20h30**

OMBRE + Débat avec le réalisateur François Amiguet

Débat sur le film en présence de son réalisateur

Mardi 17 **Sortie amicale à Hermance** **20h30**

La journée est organisée par Maurice Michon, avec tournage selon données communiquées en page 7

Attention : Vos films seront projetés lors de la réunion de mardi 29 mai prochain.

Mardi 24 **Atelier** **20h30**

Cet atelier portera sur les fondamentaux du MAC

Jeudi 26 **Projections des films du CCG à Annecy** **20h30**

Adresse : Théâtre de l'Echange - 26, rue Sommelier - 74000 Annecy

(Parking conseillé : parking Carnot, rue Carnot, accès par la rue de la Paix)

Pour plus de détails sur ce club ami : http://sitecca.com/

Organisez-vous pour le déplacement (regroupement par voiture)

Prochaines dates importantes à retenir et à noter dans votre agenda 2018

Sortie amicale avec tournages	Mardi	17	avril	(journée)	voir page 7
Sortie à Annecy où nous présenterons nos films	Jeudi	26	avril	(soirée)	voir page 2
Repas de printemps	Mardi	5	juin	(midi)	

Procès verbal de l'Assemblée Générale du CCG du 27 février 2018

Etant donné qu'il n'a rien de verbal puisqu'il est écrit (!) nous l'appellerons donc **Compte rendu**

(*Ce qui vaut toujours mieux qu'un compte vomi !)*

1. Ouverture de la séance et nominations des scrutateurs

Séance ouverte à 20 heures 33

22 personnes sont présentes

Un scrutateur est nommé en la personne de Paul Bishof

Un point est ajouté à l'ordre du jour sous le point 9 Propositions du Comité sous lettre f :

Projet de déménagement du CCG au CAD

2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2017

Le procès verbal de l'AG du 16 mai 2017, paru dans le Fondu Enchaîné du mois de juin 2017, ne fait pas l'objet d'une relecture et est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

3. Rapport du Président de l'exercice 2017 (résumé)

Le président relate les faits marquants de l'exercice précédent qui, suite à l'AG précédente s'est déroulé du 16 mai au 31 décembre 2017. Dès cette année, les exercices du club suivront l'année calendaire.

Il en profite pour remercier tous ceux qui ont participé activement à la vie du club, en particulier :

Michelle Constantin pour avoir accueillis, encore une fois, 26 membres chez elle pour notre repas annuel.

René Wiedmer, Thierry Spicher et Eric Matthey-Doret pour l'organisation des ateliers. Gilbert Rossmann pour l'élaboration du Fondu Enchaîné et Eric pour son travail de programmation des films et leur passage lors des séances de projections.

Maurice Michon pour son travail de surveillance des finances du club.

Et enfin les membres du club sont remerciés pour leurs généreux dons qui nous ont mis à l'abri d'une perte durant cet exercice.

Nos activités se sont poursuivies avec en point de mire l'accueil de nos collègues d'Annecy le 17 octobre passé, l'Escalade dans nos locaux (Paul-Emile Muller se propose de fournir le sabre pour casser la marmite en décembre prochain!).

Lors de notre Concours Interne du 7 novembre, 8 films ont été projetés, chaque membre ne pouvant en proposer qu'un seul selon le nouveau règlement. Il fera l'objet de retouches (voir lettres b, d et e au point 9 ci-dessous).

Le Comité concocte un nouveau concept pour le prochain Concours Interne.

4. **Rapport du Trésorier de l'exercice 2017**

Après remaniement de la comptabilité, quelques mesures destinées à limiter les dépenses et faire rentrer les soldes dus.

Le loyer de notre local a également pu être abaissé de 2'500,-- à 1'750,--.

(suite page suivante)

Procès verbal de l'Assemblée Générale du CCG du 27 février 2018 (suite)

4. **Rapport du Trésorier de l'exercice 2017**

Le système d'amortissement du matériel sera revu pour l'exercice en cours.

A noter que suite à un appel lancé, divers membres ont répondu très favorablement en versant des dons d'un montant total de Frs 1'270,--. Qu'ils en soient remerciés.

L'exercice 2017 se termine par un bénéfice de Frs 471,40.

Le capital du club s'élève à Frs 19'191,63.

Certains membres s'étonnent de ce solde si important pour un club d'une quarantaine de membres.

Il est donné pour explications que le matériel doit faire l'objet d'entretien voire de renouvellement et qu'il est utile de pouvoir disposer de fonds pour faire face à d'éventuels frais de rémunération d'intervenants extérieurs, organisation de manifestation, etc…

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs, Michelle Constantin et François Perrin ont procédé à la vérification des comptes et les ont approuvés.

6. Approbation de ces trois rapports

Ces trois rapports sont soumis à l'approbation des membres présents et sont approuvés à l'unanimité.

7. Élection du comité

Les trois membres du Comité soit :

Urs Schwitter, président

Maurice Michon, trésorier et

Eric Matthey-Doret, membre

se représentent pour un nouveau mandat.

Ils sont réélus à l'unanimité et reconduits dans leurs fonctions.

8. Élection des contrôleurs aux comptes

En remplacement de Michelle Constantin qui renonce à briguer un nouveau mandat de vérificatrice aux comptes, René Wiedmer se propose au côté de François Perrin qui se représente. Les deux sont élus à l'unanimité.

9. Propositions du Comité

a Assainissement des finances

Ce point a été traité dans le rapport du trésorier

b Concours Interne

e Organisation du concours

Le dernier concours a fait ressurgir divers points qui devraient être modifiés ou améliorés lors de la prochaine édition.

Le début de la manifestation pourrait être avancé de façon à laisser plus de temps aux jurés pour donner leurs appréciations.

Seul le repas des jurés sera dorénavant pris en charge par le CCG.

Un nouveau projet sera établi par le Comité et communiqué en temps voulu.

d Droit de participation au concours

La finance de participation au concours de Frs 20,-- par film et acceptée par 12 oui, 5 refus et 5 abstentions.

(suite page suivante)

Procès verbal de l'Assemblée Générale du CCG du 27 février 2018 (suite)

9. Propositions du Comité (suite)

c Sponsoring et travaux rémunérés

Plutôt que d'avoir recours à du sponsoring, le Comité propose d'utiliser le film du Marching de Veyrier pour en tirer un extrait dans le but de le présenter à d'autres communes ou sociétés susceptibles de nous mandater pour des travaux rémunérés.

9. Propositions du Comité

f Projet de déménagement du CCG au CAD

Afin de réduire nos frais, un projet a été formulé sous la forme d'un déménagement au CAD (Centre d'animation pour retraités géré par l'Hospice Général) à Saconnex d'Arve.

Dans les points principaux positifs à ce déplacement, nous pouvons citer :

- Location gratuite
- Parking disponible et gratuit
- Accès par transports publics devant le local et à 7 min. en ce qui concerne le tram 12.
- Local adapté (quoique que voir les points négatifs)
- Buvette à bas prix
- Entreposage de notre armoire technique

Dans les points négatifs, il faut relever :

- Nécessité de rendre les locaux rangés (chaises et tables) et propres (locaux et sanitaires)
- Il n'y a pas de place pour nos deux armoires (archives et matériel)
- Pas de restauration
- Fermé le samedi et le dimanche
- Le local principal adapté à nos activités n'est pas disponible pour le moment le mardi soir.
- Un local, plus petit mais suffisant, est disponible mais pas équipé en permanence.

Une discussion animée s'en suit et un vote est organisé avec les questions suivantes :

Bulletins rentrés : 22

Voulez-vous déménager au CAD	OUI 5	NON 15	BLANC 2
Si OUI, acceptez-vous de prendre la responsabilité :			
de la mise en place/rangement du matériel ?	OUI 1	NON 5	
du nettoyage de la salle et des sanitaires ?	OUI 0	NON 5	
de la buvette ?	OUI 3	NON 4	
Si NON, voulez-vous que :			
le Comité continue à chercher un nouveau local ?	OUI 6	NON 9	
le CCG reste dans son local actuel ?	OUI 16	NON 1	

La question est donc réglée, le CCG reste au Moulin à Poivre.

10. Fixation des cotisations pour l'exercice 2018

A l'unanimité, la cotisation restera fixée à Frs 130,-- par membre et Frs 180,-- par couple et par année.

11. Révision des Statuts (Version 2013)

La révision porte sur des sujets évidents, il s'agit plutôt d'une mise à jour permettant aux statuts de refléter l'actualité et la réalité des faits.

Une nouvelle version, sur papier, des statuts comportant toutes les modifications proposées a été remise à tous les membres. La révision porte principalement sur l'exercice annuel calé dorénavant sur le calendrier soit

(suite page suivante)

Procès verbal de l'Assemblée Générale du CCG du 27 février 2018 (suite)

11. Révision des Statuts (suite)

(1er janvier/31 décembre), les réunions du Comité, la suppression de Swiss.movie et la possibilité pour le club d'adhérer à une éventuelle autre organisation nationale de cinéma ou vidéo.

Cette révision est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

12. Nouveaux membres et démissions

En 2017, nous avons eu le regret d'apprendre le décès en date du 17 mai de Jo-Pierre Vernay qui était entré au club en 1999.

Comme nouveaux membres, nous avons eu le plaisir d'accueillir Anne MICHON, épouse de notre trésorier, et René MICHEL.

Deux membres ont été radiés suite à des cessassions de paiement de cotisations durant plus de deux années : François Giroud et Reinhard Peschke.

13. Divers et propositions individuelles

- Marie-Jo Wiedmer annonce une soirée au CAD organisée par l'Association des Conférenciers Multimédia (ACM) le jeudi 22 mars durant toute la journée.

L'Art dans tous ses états ! montrera entre autres des documents sur la sculptrice Malbine et EXEM l'affichiste. Des flyers sont à disposition. (Voir compte rendu en page 9)

- Vu la votation sur le déménagement René Wiedmer annonce qu'il va abandonner sa recherche de local aux Blés d'Or.

- Le repas chez Michelle est fixé au mardi 5 juin.

- Paul Bischof pose la question de savoir ce qui est entrepris pour le recrutement de nouveaux membres. Il lui est répondu que c'est une des préoccupations du Comité et proposé de prendre la direction d'un groupe qui sera formé dans ce but.

- Maurice Michon parle de la sortie qu'il s'est proposé d'organiser. Il cherche un lieu et une idée pour l'activité qui devra s'y dérouler.

Une thématique sera probablement proposée pour le tournage et les lieux proposés sont :

Fort l'Ecluse, Hermance, bords du Rhône, de l'Arve, du Lac, Coppet, Nyon, Céligny, Jussy et ses bois. Les sujets pourraient être l'astronomie, un village.

Hermance, Coppet et Nyon sont retenus. Des conditions pourraient être proposées. Par exemple, le film devrait comporter une interview, un trucage, etc… (Voir détails en page 7)

14. Clôture de la séance

La séance est close à 22 heures 35

Un verre de l'amitié est offert par le Caméra Club de Genève.

Gilbert Rossmann - 28 février 2018

La blague du mois

Un français arrive en Suisse pour y passer un week-end. Le douanier lui demande :

Rien à déclarer ? Non ! Pas de chocolat ? Non !

Pas d'alcool ? Non ! Pas de tabac non plus ? Non !

Pas de devises ? Non ! ... Ah, si ! " ***Liberté-Egalité-Fraternité*** "

Des nouvelles de Sorin

Petite information concernant notre ami Sorin Birstein pour vous signaler qu'il a dû subir au début mars une importante opération. En effet, un bout de son œsophage a été coupé, vous savez, ce tube par lequel passent toutes les excellentes choses que nous ingurgitons : boustifaille, pinards, bières, whiskies et j'en passe. D'ailleurs, puisqu'il est raccourci, tout ce matériel mettra dorénavant moins de temps pour rejoindre son estomac. Comme quoi, si on y réfléchi bien, il y a toujours moyen de gagner du temps !

Sorin n'a pas manqué de me signaler que l'opération, qui a duré cinq heures, a été réalisée grâce à cinq caméras. Tout cela pour vous dire qu'en proposant nos services à notre ministre de la santé, M. Mauro Poggia, on pourrait trouver un boulot bien rémunéré à l'hôpital, il suffirait d'acquérir des plus petites caméras. Trésorier svpl. !

Je plaisante mais Sorin reste encore aux HUG quelques jours suite à une broncho qui s'est déclarée après coup. Ensuite ce sera un stage de rétablissement à la clinique de Maisonneuve à Châtelaine avant de rentrer chez lui.

Un petit message de votre part, sous forme de SMS ou d'e-mail (sorin.birstein@gmail.com), lui fera sans doute très plaisir et lui montrera que l'on ne l'a pas oublié.

Gilbert Rossmann

Mardi 17 avril 2018 : Journée conviviale de tournage à Hermance

Voici de la part de Maurice Michon quelques détails qui vous permettrons de passer cette journée dans les meilleures conditions possibles.

Rendez-vous : 09h00
à la boulangerie Tea-Room au centre du village, en dessous de l'église.

Parking : Grand parking payant disponible à l'entrée du village et quelques rares places à l'intérieur du village.

Thème de la journée : Sujet libre mais en relation avec le village d'Hermance, le vallon de l'Hermance et sa région.

Règles à suivre : Durée maximum 7 minutes / Titre original / Itinéraire / Interview.

Rendez-vous pour le repas de midi : 12h30 au restaurant, dont le nom vous sera communiqué ultérieurement, pour l'apéro et le repas.

Attention : Merci de vous inscrire chez Maurice pour le repas de midi (079 694 72 64).

Recommandations : Cette journée est une sortie conviviale qui offre la possibilité à nos membres d'exprimer leur créativité, en laissant libre cours à leur sens de l'observation et à leur fantaisie.

Pour rendre cette journée encore plus conviviale, organisez-vous pour former des équipes et faire un travail commun, c'est plus sympa et ça développe les relations.

Le fait que le périmètre soit relativement limité et que des exigences techniques soient imposées représente un challenge qui nécessite un travail d'imagination et de préparation.

Bonne journée

PREMIER FESTIVAL ROMAND DU COURT METRAGE - YVERDON-LES-BAINS

Samedi 29 septembre 2018 - Théâtre Benno Besson - 14h00 - 22h00

De la part de nos amis vidéastes d'Yverdon-les-Bains voici une initiative qu'il serait bon de soutenir. Nous aurons l'occasion d'en reparler mais attention à la date limite d'inscription.

Ce genre de manifestation ouverte à TOUS les clubs romands, manque actuellement.

Pour le 40ème anniversaire d'Objectif Vidéo, nous avons entrepris d'organiser ce festival.

Les huit clubs romands pourront projeter deux films chacun dans l'après-midi du 29 septembre 2018.

En tant qu'organisateur je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour attirer le public et remplir la magnifique salle du Théâtre Benno Besson d'Yverdon-les-Bains. Pour ce faire nous avons eu l'idée de diviser la projection en deux sessions :

1. Session des 8 clubs romands de 14h à 17h, projetant seize courts métrages amateurs de tous genres confondus

2. Session des réalisateurs individuels de 18h à 22h, projetant x courts métrages (sélection en cours) de fiction de cinéastes confirmés.

Le FRCMY section « clubs » a pour objectif la promotion de films de tous genres réalisés par les membres des clubs ciné-vidéastes amateurs de Suisse Romande. Ce n'est pas une compétition.

L'esprit du festival doit être une démonstration de la passion des cinéastes non professionnels.

La participation à la sélection est gratuite. A priori nous acceptons tous les films que les membres des huit clubs nous soumettront.

Nous retiendront au maximum deux films par club.

Minutage maximum du film : 30 min.

Le comité de chacun des clubs est libre de faire leur choix eux-mêmes et de ne livrer que deux films.

Date limite de réception des films

1er juillet 2018

L'affiche, le règlement et le bulletin d'inscription du FRCMY section « clubs » se trouvent sur le site du FRCMY pour le téléchargement :

http://www.objectif-video.ch/frcmy_section_pros.html

A la minute où nous allions mettre sous presse, nous recevons par bélino de notre correspondant de l'Hôtel Calvy le compte rendu et les photos ci-dessous.

Des critiques, des critiques, oui, mais constructives !

En effet, sur la proposition de René Wiedmer, mardi 27 mars, une dizaine de membres étaient présents pour une réunion un peu particulière. Ils étaient venus soutenir moralement une poignée de masochistes qui avaient mandaté M. Abderrahman BEKIEKH, leur bourreau pour la soirée et spécialiste dans tous les domaines du film. Ce dernier avait pour tâche de ne pas les ménager dans ses critiques de leurs films qui lui avaient été remis auparavant pour étude.

Des critiques, il y en a eu mais toutes furent constructives et plutôt que de rentrer dans le détails des films, voici quelque remarques intelligentes et constructives dont les participants à cet "event" purent bénéficier même si, à leur énoncé, certains firent un peu la grimace.

Considérons donc les enseignements qui m'ont paru les plus significatifs car il faut bien faire un choix, la soirée s'étant terminée après minuit ! Certains diffèrent quelque peu de ce que l'on a appris antérieurement, ce qui suit reflète la vision de M. Bekiekh que j'adopte volontiers pour ma part.

Avant de partir en tournage, il est vivement recommandé de se préparer. Qu'allons-nous filmer, quel sera le but du tournage, pour quel public et que veut-on lui montrer. On appelle ces "notes d'intentions" les règles que l'on se fixe et auxquelles on se tiendra tout au long de la captation. Si on est parti pour filmer des fleurs, on ne va pas filmer des trolleybus, même s'ils sont jolis et qu'on les a utilisés tout au long du voyage.

Lors du tournage, réfléchir au plan que l'on va tourner. Préparer son matériel en conséquence, se positionner physiquement dans la meilleure situation pour éviter les à-coups tout en privilégiant tant que faire se peut le trépied, limiter les zooms (pas trop rapides) en n'oubliant pas qu'un plan de travelling ou panoramique doit commencer par une image fixe et se terminer par une image fixe également.

Chaque plan doit répondre à trois critères : Est-il justifié, est-il motivé et a-t'il sa raison d'être là. Nous devons raconter une histoire et suggérer au spectateur, le balader avec nos images. N'hésitez pas à capter quelques gros plans, ils ferons d'excellent plans de coup.

Lors du montage, contrairement à ce qui se passe lors de sujets "rapides" comme on en voit aux nouvelles de la TV, entrez en matière en introduisant votre sujet par une ouverture en douceur, laissez le spectateur découvrir l'environnement en lui évitant un générique qui arrive quelques minutes après le début du film. "*XYZ présente : Le titre du film*" suffira amplement. Le reste passera au générique de fin. Il faut qu'un scénario conduise le spectateur tout au long de votre film. Ce dernier doit suggérer l'envier d'aller voir sur place, d'en savoir plus. Faites oublier la technique, votre film n'est pas un festival de trucages.

Sous-titres, en bas de l'écran, en blanc, jaune ou noir pour les rendre plus visibles mais sans gâcher l'image.

Les interviews, notre professeur d'un soir les préfère sans la vue du poseur de questions, qui d'ailleurs peuvent n'être que suggérées, la réponse expliquant souvent la question. Au besoin, selon les conditions d'enregistrement, rien n'empêche de refaire une interview au retour avec d'autres personnes, le texte faisant foi. On peut également mettre la réponse en sous-titre selon la qualité du son ou la langue utilisée.

Le commentaire, laisser l'image parler avant le texte.

Musique, elle aussi doit avoir sa raison d'être là, mais elle n'est pas toujours nécessaire. Evitez de combler tous les vides par de la musique. Le son ambiant a toute son importance. L'image amène la musique et pas le contraire. La musique à son importance mais l'image prime. Elle n'est de loin pas indispensable s'il y a un commentaire.

Pour terminer, **E P U R E Z !** Tant que vous pouvez pour arriver avec un produit fini **B R E F** et **I N T E N S E**.

L'ART DANS TOUS SES ÉTATS !

Cette manifestation qui avait lieu pour sa seconde édition s'est déroulée au CAD sous les meilleurs auspices. Intéressante au point que l'on a pensé à profiter du soleil que pendant la pause de midi, avant de retourner visionner les films, diaporamas et écouter les conférences sur les sujets présentés, tous en rapport avec le thème de la journée.

Rappelons que cette journée entière a été initiée et organisée par l'ACM (l'Association des Conférenciers Multimédia) et menée de mains de maîtres par notre duo de choc Marie-Jo et René Wiedmer, avec l'aide des animateurs du CAD naturellement.

Environ deux cents personnes sont venues et l'on a pu compter une septantaine présentes en permanence sur les lieux.

Le CCG s'y est distingué en étant représenté par plusieurs de ses membres, citons-les dans leur ordre d'apparition à l'écran : Paul-Emile Muller
Anne et Maurice Michon
Nelly Thiébaud
Jean-Claude Pasquier
Marie-Jo et René Wiedmer et le soussigné.

Dominique Huppi et Emmanuel Excoffier " EXEM" en plein débat

Vu le succès rencontré par cette nouvelle édition, un "recrotzon" comme on dit dans le canton de Fribourg, aura lieu l'an prochain sous le thème, encore provisoire, de "Grandeur Nature".

Alors, si vous avez en vous une fibre qui vibre avec la nature chez vous, mettez-vous au travail, Marie-Jo attends vos propositions.

Par contre, je n'y ai point vu de cochon ! Pourtant, avec un titre comme ***"Le lard dans tous ces étals"*** ??

Gilbert Rossmann

CECI N'EST PAS UN POISSON D'AVRIL !!

COTISATIONS 2018

Comme il en a été décidé lors de notre dernière Assemblée Générale (voir page 5 du présent journal), la cotisation annuelle des membres pour l'année 2018 reste fixée à :

Frs 130,-- par membre et Frs 180,-- par couple et par an.

C'est donc un appel que vous lance le trésorier qui vous prie de bien vouloir vous acquitter de votre obole dans les meilleurs délais, **c'est-à-dire avant le 31 mai 2018**, en utilisant les coordonnées suivantes :

Postfinance S.A. N° IBAN **CH85 0900 0000 1723 6315 4**

ou le N° de **CCP 17-236315-4**

en n'oubliant pas de mentionner votre nom et "Cotisation 2018".

Et c'est qui le trésorier heureux qui va vous faire un grand sourire ??

C'est Mimiche !

CAMERA CLUB DE GENEVE

Comité :

Urs Schwitter	*Président*
Maurice Michon	*Trésorier*
Eric Matthey-Doret	*Programmation des projections*

Fondu Enchaîné :

Gilbert Rossmann

Animateurs des ateliers :

René Wiedmer
Thierry Spicher
Eric Matthey-Doret
Gilbert Rossmann

Webmasters : www.cameraclubgeneve.ch
William Rey

Mail : Info.cameraclub@yahoo.com

Caméra Club de Genève

Feuille d'inscription pour une projection au CCG

(Une fiche par film s.v.p.)

A renvoyer à : **Eric Matthey-Doret** **1, ch. des Crêts-de-Champel**
Responsable des programmes **1206 Genève**

Tél : 0033 684 75 88 32 **Email : emado45@icloud.com**

Nom : **Prénom :**

Adresse : **Rue** **No**

Localité **NP** **Pays**

Téléphone : **Adresse Email :**

Production : **Réalisation :**

Images de :

Titre du film : **Durée en minutes :**

Support (entourer) : **Clé USB** **Cartes SDHC** **Disque dur externe** **DVD***

**) les DVD sont acceptés, mais leur projection est faite sans garantie du résultat*

Format : **4:3** **16:9** (entourer votre choix)

Synopsis :

.

.

.

.

La date de projection vous sera communiquée par le responsable des programmes

Les films ne seront projetés qu'en présence de l'auteur

Dès réception de la présente feuille d'inscription dûment remplie et du film, la projection sera programmée en respectant le rythme du premier et troisième mardi de chaque mois (relâche en juillet et août). La date de projection vous sera communiquée par Eric Matthey-Doret.

Si vous avez une préférence ou une contrainte pour la date de projection, veuillez l'indiquer ici :

.

.

Cette fiche est également téléchargeable sur notre site : www.cameraclubgeneve.ch
Depuis le site, vous pouvez envoyer directement cette fiche à info.cameraclub@yahoo.com